

COMPTE RENDU

De la réunion du Conseil Municipal de la commune de Saint-Léon

Séance du 8 juin 2009 à 21 h

(article L-7 et R. 121-9 du Code des Communes)

Date de la convocation : 02/06/2009

Nombre de membres en exercice : 15

Membres présents à la séance :

LANDET Jean Claude, PEZ Andrée, POUNT-BISET Pierre, CAZAUX Gilbert, DERS Jean Jacques, DUBAC Gérard, CASES Françoise, GONCALVES Michel, MAZAS Christian, GERS Henri, BOULANGER Jocelyne, COLLAO Hélène, ESCACH Magali, COMBELLES Sylvie, SIMON Béatrice.

Monsieur le Maire ouvre la séance et demande à l'assemblée de procéder à la désignation du secrétaire de séance. Il soumet à l'approbation de l'assemblée le compte rendu de la séance du 27/04/2009.

Le compte rendu de la séance du 27/04/2009 est approuvé à l'unanimité.

Secrétaire de séance : GERS Henri

1/ Travaux au bâtiment préfabriqué maternelle :

Suite à la consultation lancée par la Commission Travaux, le Conseil Municipal doit retenir les entreprises chargées des travaux suivants :

- Coordination sécurité
- Contrôle technique
- Fermetures extérieures
- Plomberie/Sanitaire
- Chauffage/Climatisation
- Revêtements de sols souples

Monsieur GONCALVES donne compte rendu de l'appel d'offre.

- * fermetures extérieures : 3 réponses
- * plomberie/ sanitaire : 4 réponses
- * chape/climatisation : 5 réponses
- * revêtements de sols : 3 réponses
- * coordination sécurité : 3 réponses
- * contrôle technique : 4 réponses

Meilleures propositions :

GAMSO / fermetures extérieures :	1 482.00 euros HT
SUBRA / plomberie-sanitaires :	4 248.29 euros HT
AEGD / chauffage-climatisation :	6 797.00 euros HT
FERRAN / sols plastiques :	2 210.28 euros HT
ELYTEC / coordination sécurité & prévention santé :	448.00 euros HT
PROCONTROL / contrôle technique Electrique :	215.00 euros HT

Propositions adoptées à l'unanimité.

2/ Programme école numérique :

Compte rendu de la réunion de la Commission Ecole.

L'école de St Léon *souhaite se porter candidate* pour le projet d'école numérique mis en place par l'Education Nationale. La commune pourrait, si cette candidature est retenue, bénéficier d'une subvention de l'Inspection Académique d'un montant de 9 000. euros

Délibération ajournée.

3/ Antenne relais ORANGE :

Un arrêté, autorisant la construction d'une antenne relais de téléphonie ORANGE sur la parcelle A666 Ld le Rigaillet, a été délivré le 30/10/2008.

Après en avoir débattu :

- *Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, contre l'implantation d'une antenne relais de téléphonie ORANGE,*
- *Demande, à l'unanimité, le retrait de l'arrêté autorisant l'implantation d'une antenne relais de téléphonie ORANGE.*

4/ Questions diverses :

M. GONCALVES : demande pourquoi les délibérations reportées ne sont jamais remises à l'ordre du jour ; travaux de réfection du carrelage de la cantine à effectuer cet été suite à demande de l'expert de Groupama ;

Mme COMBELLES : où en est la rencontre avec le Cabinet Aragon pour la mise à jour du schéma directeur d'assainissement ; dépouillement du questionnaire relatif au PLU ; à quand la réunion des associations ; où en est la réparation du carillon de Caussidières ; proposition du FREDEC pour étude de la ressource en eau.

Mme SIMON : où en est le Contrat Aide Emploi pour un jeune de la commune ;

Mme CASES : courrier d'invitation pour la cérémonie du 8 mai trop tardif ; convocation de la totalité du bureau électoral à 8h, pourquoi ne pas faire une réunion avant ; facturation de la cantine via le Trésor Public pour remplacer les tickets : demande que ce point soit inscrit à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

Mme BOULANGER : dégradations dans le village de la part de certains mineurs de la commune, propose une rencontre avec les parents ; tessons de bouteilles en bordures des rues ; bris du barbecue de la pétanque ... ; AG de l'ASSL du 6/06/09 : changement des poteaux du terrain de foot, réfection du gazon du terrain de sport.

Mr MAZAS : demande la démarche à suivre afin que certaines questions diverses soient inscrites à l'ordre du jour (prix du CLAE, règlement intérieur)

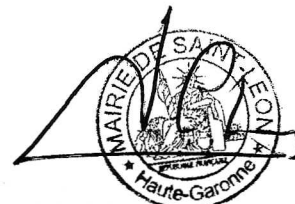
La séance est levée.

Le Secrétaire de séance,



GERS Henri

Le Maire,



LANDET Jean-Claude